



Université  
de Valenciennes  
et du Hainaut-Cambrésis

**ipag**  
de Valenciennes



## Colloque

# L'administration locale au Royaume Uni et en Irlande :

**Si loin, si proches...**

**23 et 24 Novembre 2012**

Appel à communication



## Colloque

### **L'administration locale au Royaume-Uni et en Irlande :**

#### **Si loin, si proches...**

**23 et 24 novembre 2012**

#### Appel à communication

La devise de l'Union européenne (« unis dans la diversité ») trouve une de ses meilleures illustrations dans la multiplicité et la diversité des systèmes administratifs et politiques locaux. Bien que les différents systèmes tendent, à l'origine, à être le produit des histoires et des cultures nationales, ils sont aussi, parfois, influencés par les modèles développés au-delà de leurs frontières. Dès lors, l'étude comparative des modèles nationaux peut être étendue à l'ensemble de l'Union européenne, et constitue un nécessaire pré-requis pour envisager un modèle de gouvernance intra-communautaire. Cet appel est donc susceptible d'intéresser tout universitaire et spécialiste du gouvernement local au sein du réseau OLA, qui rassemble les 27 Etats-membres de l'UE, la Croatie, l'Islande, la Suisse, la Norvège et la Turquie.

Surtout, l'idée même d'étude transfrontalière est fortement influencée par les liens géographiques et les institutions spécifiques à la nature de l'Union européenne. Des contextes frontaliers particuliers occasionnent des divergences importantes entre, par exemple, l'Europe continentale, les pays scandinaves, ou les îles britanniques. Cette conférence explorera l'exemple précis de la conception, l'organisation et la mise en œuvre de la gouvernance locale dans le Royaume-Uni et les régions dévolues ainsi qu'en République d'Irlande, tous situés en périphérie occidentale de l'Union européenne.

L'un des plus anciens Etats au monde, l'Angleterre a une longue tradition de *local government*. Au Royaume-Uni, la dévolution influence la nature et les formes de gouvernance locale et régionale en Ecosse, au Pays-de-Galles, en Irlande du Nord et en Angleterre. A l'inverse, la République d'Irlande est l'un des plus récents états de la « vieille Europe », puisqu'indépendante depuis 1922. La nature complexe et différenciée de la gouvernance locale à travers les contextes britannique et irlandais pose un certain nombre de questions fondamentales sur la nature et la forme des accords de gouvernance locale elle-même, ainsi que sur la façon dont les connaissances, la compréhension et les pratiques peuvent être potentiellement partagées par delà les frontières de ces territoires. Au-delà d'une nécessaire comparaison des conceptions de gouvernance locale et régionale et des pratiques au Royaume-Uni et en Irlande, cette conférence vise à offrir une occasion de débat quant à la manière dont les systèmes de gouvernement local se rapportent actuellement - et pourraient potentiellement se rapporter - les uns aux autres.

Associées à leurs collègues du Royaume-Uni et d'Irlande, les Universités de Valenciennes et de Lille II, membres du réseau européen OLA (*Observatory on Local Administration*), organisent donc, **les 23 et 24 novembre 2012, deux journées d'études** consacrées au **système administratif et politique local** du Royaume-Uni et de la République d'Irlande. Le colloque se déroulera à Valenciennes, France.

Parmi les possibles axes de recherche, nous pouvons envisager les problématiques suivantes :

1. De quelle manière les expériences de *local government* au Royaume-Uni et en Irlande s'avèrent-elles similaires ou différentes des expériences des pays de tradition et culture latine, scandinave, germanique ou autre ? Peut-on tirer des leçons d'autres modèles de gouvernance – fédéralisme, dévolution ? Comment peut-on expliquer les raisons de ces différences ? Par exemple, quel a été le rôle de Londres et Westminster, de Dublin et des capitales dévolues du Royaume-Uni ?

2. Dans quelle mesure, la longue présence britannique en Irlande a-t-elle créé des formes de gouvernance qui ont ensuite influencé la formation et la structure actuelle du *local government* en Irlande ? Par exemple, étant donné les pressions nationales et internationales qui influencent le développement du gouvernement local, quelles leçons peuvent-elles être tirées de :

La structuration du gouvernement local sous forme composée ou unitaire

L'étendue du gouvernement local – sous l'angle géographique, démographique, le nombre d'élus, les fondements constitutionnels, etc.

Les relations entre les citoyens, les élus et les partis

Le rôle des membres des conseils

Comment les conseils fonctionnent-ils au sein des réseaux de gouvernance, de partenariat et autres structures de coopération

Le statut constitutionnel du gouvernement local

Etc.

3. Dans quelle mesure l'adhésion à l'Union européenne a-t-elle des répercussions sur la vie politique locale et les politiques au Royaume-Uni et en Irlande ?

4. Quel est le régime des finances locales et régionales, et de la fiscalité locale ? Comment les contrôles financier, juridique et budgétaire fonctionnent-ils ?

5. Comment les environnements politiques variés influencent-ils le comportement des citoyens et des électeurs à l'égard de leurs élus et politiciens locaux ? Quel est le rôle joué par les partis politiques aux niveaux national et local ? Quelles sont les différences entre les modes de scrutin et les élections pour les conseils et les maires ? Quelles sont les conditions pour être élu ? Quelles sont les relations politiques et juridiques entre les gouvernements locaux et nationaux ? Comment fonctionnent les gouvernements locaux et les assemblées régionales dans les régions dévolues du Royaume-Uni ?

\*

\* \*

**Pour tout renseignement, veuillez contacter :**

M. Emmanuel CHERRIER (Maître de Conférences en science politique)

- adresse postale : IPAG / Les Tertiales / Rue des Cent têtes / 59313 Valenciennes cedex 9 / France

- téléphone : 03.27.51.76.56

- adresse mail : [emmanuel.cherrier@univ-valenciennes.fr](mailto:emmanuel.cherrier@univ-valenciennes.fr)

**Calendrier de l'appel à propositions**

Les propositions de communication sont à envoyer, **au plus tard le 15 mars 2012** en fichier attaché à Emmanuel CHERRIER, à l'adresse email mentionnée *supra*

La sélection des propositions sera opérée en fonction de leur rapport au thème du colloque, et un projet de programme sera diffusé en avril 2012

Le programme définitif sera diffusé en mai 2012

La publicité du colloque sera effectuée à partir de mai 2012

nb : L'acceptation d'une proposition de communication n'implique nullement que les participants puissent prétendre à une prise en charge financière afin d'assister au colloque.

**Comment répondre à l'appel à propositions ?**

La proposition de communications doit comprendre le nom du/des auteur(s) et leur institution et/ou laboratoire de rattachement, leur(s) adresse(s) postale(s) et email. La proposition doit inclure un titre provisoire, un résumé et 5 mots clés.

Le résumé, en français ou en anglais, ne doit pas dépasser 2000 caractères.

Le résumé doit être adressé sous la forme du modèle suivant :

**Proposition de communication pour le colloque**  
**L'administration locale au Royaume-Uni et en Irlande :**  
**Si loin, si proches...**  
**Valenciennes (France), 23 et 24 novembre 2012**

**Vos coordonnées :**

Nom :

Prénom :

Université ou Organisme de rattachement :

Adresse email :

Téléphone :

Adresse postale :

**Titre provisoire de la communication :**

**5 Mots-clés :**

**Résumé de la communication** (à joindre)

- rédigé en anglais ou en français
- 2000 caractères maximum